infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

SUISSE – Le marché des légumes : le pouvoir aux entreprises multinationales

Par Christophe NOISETTE

Publié le 08/06/2012, modifié le 09/03/2026

Plusieurs associations suisses [1] ont publié, récemment, une étude [2] sur le marché des légumes afin de répondre à quelques questions clés : *« Quelles variétés de légumes sont vendues sur les étals des supermarchés en Suisse ? A qui « appartiennent » ces légumes ? Le consommateur est-il en mesure de faire un choix d'achat éclairé ? »*. Pour étayer leur démonstration, les auteurs se sont concentrés sur quatre légumes de consommation courante : la carotte, la tomate, le poivron et le chou-fleur.

Tout d'abord, l'étude précise que *« près de la moitié des légumes consommés en Suisse sont importés, principalement de France (22%), d'Italie (20%) et d'Espagne (19%) »*. Autre conclusion de l'étude : le marché est très largement dominé par les entreprises multinationales agrochimiques, ces dernières ayant *« racheté de nombreuses compagnies actives dans la sélection et la production de légumes »*. Face à cette mainmise, la dépendance des agriculteurs vis-à-vis d'elles s'est largement accrue, au cours des dernières décennies, pour les semences et les jeunes plants. En Suisse, comme dans l'Union européenne, une variété ne peut être commercialisée que si elle a été enregistrée et agréée par les autorités. Selon cette étude, *« les compagnies agrochimiques n'hésitent pas à recourir à d'autres systèmes de propriété intellectuelle pour renforcer leurs monopoles, comme les brevets (cas du brocoli ou de la tomate ridée) ou les marques déposées (cas de la tomate Toscanella de Syngenta). Ainsi, sur les 231 variétés de tomates inscrites au catalogue et protégées par un COV dans l'Union européenne, 84 (36%) sont la propriété de Monsanto et 61 (26%) appartiennent à Syngenta. Pour les 144 variétés de poivrons, la proportion est à peu près identique ; et pour les 93 variétés de chou-fleur protégées, le groupe américain en détient 46 (49%) et le géant bâlois 21 (22%), soit presque les trois-quarts des variétés agréées. Seules les carottes échappent à cette mainmise des groupes agrochimiques (7 variétés sur 45 appartiennent à Monsanto) »*.
Pour les associations, cette situation entraîne un appauvrissement général de l'agrobiodiversité. Et les entreprises, comme les réglementations *« entravent la réutilisation de semences par les agriculteurs »*.
Au final, seules les variétés rentables d'un point de vue commercial pour les semenciers, et si possible leurs clients, continuent d'être développées et, en parallèle, les agriculteurs assistent à l'augmentation du prix des semences. Si les consommateurs pouvaient connaître les noms des variétés vendues [3], alors *« par leur choix d'achat, [ils auraient] la possibilité d'agir sur l'évolution et la diversité des acteurs du marché des légumes en Suisse »*. Mais *« le manque d'informations ne se limite toutefois pas aux consommateurs finaux. Un sondage effectué dans le cadre de cette*

étude montre que même les revendeurs de légumes en Suisse, notamment les supermarchés, ne savent pas quelles variétés sont présentes sur leurs étals ». Et les auteurs soulignent que les commerces de détail *« n'envisagent pas, pour l'instant, de prendre des mesures concrètes pour mieux informer les consommateurs »*.

[1] La Déclaration de Berne, Swissaid et IP Suisse, Bio Suisse, la Fédération romande des consommateurs (FRC), la Stiftung für Konsumentenschutz (SKS) et l'Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana (ACSI)

[2] A télécharger sur : http://www.evb.ch/fr/p25020136.html

[3] Ce n'est le cas que pour les pommes de terre, les pommes et les poires

Adresse de cet article : https://infogm.org/suisse-le-marche-des-legumes-le-pouvoir-aux-entreprises-multinationales/